

Programme de rénovation du verger
Répertoire des variétés répondant aux critères de la décision
AIDES/SAN/ D 2013-09 du 26 février 2013
AOÛT 2013

ATTENTION: Si la variété recherchée n'est pas dans le répertoire ci-dessous contacter U_CFE.Renovationduverger@franceagrimer.fr avant l'établissement de votre demande d'aide

ESPECE	Nom de la Variété	Autre ou marque déposée	N° INFEL	Conformité au critère catalogue	Conformité au critère charte	Eligibilité de la variété	Situation de la variété au regard de la démarche de certification française(1)	Conditions d'éligibilité des plants
	Pour les variétés correspondant à des obtentions protégées ou marques déposées, se conformer aux règles commerciales en vigueur pour leur utilisation.							
NOIX	CHANDLER			OUI	OUI	OUI	EN COURS	Attestation
NOIX	CORNE		354	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	FERADAM		1224	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	FERBEL		1225	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	FERJEAN COC		1158	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	FERNETTE COV		1155	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	FERNOR COV		1156	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	FEROUILLE		1226	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	FERTIGNAC		1227	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	FRANQUETTE		57	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	FRANQUETTE		311	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	FRANQUETTE		314	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	FRANQUETTE		319	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	GRANDJEAN		59	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	MARBOT		455	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	MAYETTE		58	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	MEYLANNAISE		1018	OUI	OUI	OUI	NON CONFORME	Attestation

(1) pour les plants produits dans les autres Etats-membres au besoin contacter U_CFERenovationduverger@franceagrimer.fr

Programme de rénovation du verger
Répertoire des variétés répondant aux critères de la décision
AIDES/SAN/ D 2013-09 du 26 février 2013
AOÛT 2013

ATTENTION: Si la variété recherchée n'est pas dans le répertoire ci-dessous contacter U_CFE.Renovationduverger@franceagrimer.fr avant l'établissement de votre demande d'aide

ESPECE	Nom de la Variété	Autre ou marque déposée	N° INFEL	Conformité au critère catalogue	Conformité au critère charte	Eligibilité de la variété	Situation de la variété au regard de la démarche de certification française(1)	Conditions d'éligibilité des plants
	Pour les variétés correspondant à des obtentions protégées ou marques déposées, se conformer aux règles commerciales en vigueur pour leur utilisation.							
NOIX	MEYLANNAISE		1019	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	MEYLANNAISE		1020	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	PARISIENNE		295	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	PIERAL	Lara®	480	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	RONDE DE MONTIGNAC		38	OUI	OUI	OUI	CONFORME	Certifié VF
NOIX	SERR			OUI	OUI	OUI	EN COURS	Attestation

(1) pour les plants produits dans les autres Etats-membres au besoin contacter U_CFERenovationduverger@franceagrimer.fr